



Au regard des difficultés et des souffrances vécues par les familles, notre sentiment de compétence professionnelle est parfois soumis à rude épreuve. Quand un doute inhibant s'installe, il peut fragiliser notre créativité dans le travail et notre confiance dans le changement.

CONTENU

Pendant ces 2 journées, nous tacherons d'une part d'identifier les mécaniques à l'œuvre dans le découragement professionnel dans ses dimensions personnelle, relationnelle et institutionnelle :

- quand nos qualités empathiques nous fragilisent ;
- quand le système soignant/aidant est contaminé par les émotions du système soigné/aidé ;
- la compétence relationnelle des familles en difficulté ;
- les violences institutionnelles.

Nous développerons ensuite des moyens concrets pour identifier les premiers signaux de ce découragement et des outils pour entrer en résistance :

- préserver le plaisir dans la rencontre ;
- prendre soin de soi et de ses collègues ;
- éviter la disqualification des partenaires ;
- accueillir notre indignation face aux injustices ;
- stimuler notre capacité à ressentir et penser la difficulté de chacun dans la famille,...

OBJECTIFS

1. Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le découragement et l'épuisement professionnel,
2. Stimuler la construction des logiques de prévention personnelles et d'équipes,
3. Meilleure compréhension de soi-même, de ses ressources et ses fragilités face aux émotions qui circulent dans la relation d'aide.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations cliniques, exercices individuels et en sous-groupe.

PUBLIC CIBLE

Professionnels de la relation d'aide et de soin (éducateurs, psychologues, psychothérapeutes etc.)

FORMATEUR

Yves STEVENS est psychologue, thérapeute familial, formateur, ayant une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse et de la santé mentale. Il a participé à la création de Kaléidos, équipe spécialisée dans la prise en charge des problématiques d'abus sexuels intra familiales et à la création d'une équipe spécialisée dans la prise en charge des auteurs d'infraction à caractère sexuel. Actuellement, il partage son temps de travail entre un service de pédopsychiatrie accueillant des adolescents en grande souffrance et Parole d'enfants dans une fonction de formateur-superviseur.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Liège

Dates : > jeudi 2 décembre 2021
> vendredi 3 décembre 2021

Horaire : de 09h30 à 17h

Frais d'inscription :

> Individuelle : 230 € (250 CHF)

> Par convention en France : 325 €
(formation continue)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

> Par internet via notre site www.parole.be ;

> Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVÉE

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

E-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Rue : N° :

Ville : Code postal :

Pays : Tél :

E-mail :

PAIEMENT

J'effectue un virement européen de €
sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif
n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)

J'effectue un virement de €
sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)

J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)

J'effectue un virement de CHF
sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXXX (Suisse)

DATE ET SIGNATURE

Le/...../20.....

FACTURE

Je désire recevoir une facture établie au nom de à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part dans le cadre des inscriptions individuelles** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable avec remboursement (25€ de frais) s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.